

5.00 crédits	45.0 h + 6.0 h	Q1
--------------	----------------	----

Enseignants	Antoniadis Antonios ;Bauerschmidt Jonathan ;Delhomme Vincent ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Ce cours vise à introduire les étudiant.e.s aux questions fondamentales qui structurent le droit de l'Union européenne. Plus précisément, il vise à fournir une compréhension claire des fondements constitutionnels du droit de l'UE et de sa structure institutionnelle. Il aborde la construction du système judiciaire européen et permet aux étudiant.e.s de comprendre la relation entre le droit de l'UE et les systèmes juridiques des États membres. Le système juridique de l'Union européenne étant dans un état de flux et de changement constant, l'accent sera mis sur l'architecture dynamique de l'Union européenne, résultant de l'interprétation du droit de l'UE par la Cour de justice et des modifications successives apportées aux traités fondamentaux. Ce faisant, les étudiant.e.s seront amené.e.s à réfléchir aux tentatives actuelles de réforme de l'Union et de redéfinition de ses domaines de compétence, ainsi qu'à la répartition interinstitutionnelle de ses pouvoirs.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation se fait au moyen d'un examen écrit (3 heures) qui comprend une série de questions théoriques et pratiques sur les sujets abordés dans les cours magistraux et les travaux pratiques. Les critères d'évaluation sont les suivants : maîtrise des principaux concepts du cours, capacité d'argumentation, d'analyse et de synthèse, structure du raisonnement proposé. L'examen n'évalue pas le niveau de langue anglaise mais tiendra néanmoins compte de la qualité et de la clarté de l'écriture.</p> <p>La dernière séance avant l'examen est une séance de révision au cours de laquelle les étudiant.e.s peuvent demander des éclaircissements aux professeurs. Un sujet d'examen fictif sera également résolu collectivement.</p> <p>C'est un examen à livre ouvert (open book exam). Les étudiant.e.s peuvent utiliser les traités consolidés (TUE, TFUE, Charte), les présentations Powerpoint, le syllabus, le case book et un dictionnaire de langue commune. L'utilisation de manuels est formellement interdite.</p>

	En raison de l'importance du contentieux européen, l'accent sera mis sur l'analyse approfondie de la jurisprudence de la Cour de justice, vecteur fondamental de l'intégration européenne.
Bibliographie	Outre les lectures obligatoires et facultatives, un ouvrage de référence complète le cours : Mark Dawson et Floris de Witte, EU Law and Governance (Cambridge University Press, 2022). Les étudiant.e.s peuvent également consulter Robert Schütze, European Union Law (Oxford University Press, 3rd ed. 2021).
Autres infos	Pour toute information complémentaire pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter Antonios Antoniadis (Antonios.Antoniadis@usaintlouis.be), Jonathan Bauerschmidt (jonathan.bauerschmidt@usaintlouis.be) et Vincent Delhomme (vincent.delhomme@usaintlouis.be).

**Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)**

Programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Droit français Droit français-anglais-				